



APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

Projet d'installation en maraîchage biologique en Indre-et-Loire Tours métropole Val de Loire

CONTEXTE DU SITE D'INSTALLATION ET VOLONTÉ LOCALE

Le Projet Alimentaire Métropolitain affirme avec force la nécessité de promouvoir, aux lisières et dans la ville, une agriculture nourricière, productive et néanmoins responsable. C'est afin de répondre à cet objectif que Tours Métropole Val de Loire (TMVL) fait de l'encouragement à l'installation de porteurs de projet ou à la conversion vers une agriculture biologique un des axes prioritaires de ce projet.

Dans cette perspective, la Métropole, avec le soutien de la commune de Berthenay a la volonté de favoriser l'implantation d'un.e maraîcher.e, afin de développer l'offre de produits d'alimentation pour les habitants. Il existe un potentiel de débouchés locaux via plusieurs circuits à développer : restauration scolaire, et autre restauration hors domicile, magasin spécialisé ou marché de producteurs, vente à la ferme...

CADRE DE L'INSTALLATION

TMVL a acquis en 2021 la parcelle ZC0242 sise 18 Chemin de Passe Temps à Berthenay, pour une superficie totale de 3 ha 85 a 60 ca.

Cet espace anciennement maraîcher, composé notamment de terres arables, a été cédé à la Métropole dans le but de renforcer ses infrastructures agricoles dans ce secteur stratégique de son territoire.

Ainsi TMVL propose une mise à disposition de 3 ha 5, pour un projet maraîcher en agriculture biologique –après temps de conversion–, l'obtention de ce label répondant à l'objectif fixé par la loi Egalim et repris dans le Projet Alimentaire Territorial de la Métropole.



DESCRIPTIF TECHNIQUE DES CONDITIONS DE PRODUCTION

DESCRIPTIF DE LA PARCELLE

La surface identifiée pour le projet représente 3,5 ha



EQUIPEMENTS : IRRIGATION – SERRES - BÂTIMENTS

TMVL, propriétaire du terrain, souhaite assurer les gros investissements indispensables à l'activité maraîchère. Le choix des installations se fera en concertation avec le/la candidat.e retenu.e.
InPACT 37 apporte conseils et préconisations.

Les investissements prévus sont :
Cf. Annexe : viabilisation du terrain par TMVL

IRRIGATION – mise en place en cours

- le forage d'irrigation avec comme objectif de débit : 30m³/h
 - la pompe et le régulateur de pression
- L'irrigation de la seconde aire et la clôture du champ sont à la charge du maraîcher*

BATIMENT / ABORDS – installation prévue pour fin 2024

- Analyse de terres (résultats annexés)
- Bungalow de stockage de 15 m²
- Accès à l'eau potable et à l'électricité
- Clôture des parcelles
- Barrière d'accès et parking visiteurs

MISE À DISPOSITION DES TERRES

La mise à disposition des terres se fera par fermage via la signature d'un bail rural à clauses environnementales avec le/la candidat.e retenu.e.

Le bail rural à clauses environnementales se définit par le paiement d'un fermage (loyer annuel), avec une durée de 9 ans minimum. Il vise à garantir des pratiques plus respectueuses de l'environnement sur les parcelles qu'il désigne.

LES ACTEURS PARTENAIRES

COLLECTIVITÉS : TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE ET BERTHENAY

Le projet est à l'initiative de TMVL. Il s'intègre dans le plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial et la politique de préservation des corridors écologiques (trame verte et bleue). Les élu.e.s souhaitent développer l'offre de produits locaux et bio pour les habitant.e.s.

INPACT 37 ET BIOCENTRE

InPACT 37 a pour objectif de promouvoir et de participer au développement des agricultures paysanne et biologique en Touraine. InPACT 37 accompagne la Métropole sur le projet.

InPACT 37 coordonne les tests d'activités agricoles en Indre-et-Loire, en partenariat avec la Coopérative d'installation en agriculture paysanne (CIAP) Centre-Val de Loire, l'ADEAR 37, le GABBTO.

Dans le cadre de cette installation en maraîchage biologique, un accompagnement par Bio Centre et InPACT 37 est proposé au PDP :

*Accompagnement technique portée par Bio Centre : Accompagnement au raisonnement de la stratégie de production : planification / organisation, moyens humains et matériels, stratégie commerciale
Raisonnement des investissements / financements.*

Accompagnement portée par InPACT 37 : Identification, (si besoin avec le/la PDP) des acteurs du territoire pouvant participer au groupe d'appui local.

CRITÈRES ATTENDUS POUR LE PROJET

LE PROJET AGRICOLE

La production de légumes et légumineuses diversifiés en agriculture biologique certifiée est la priorité sur ce projet. Des diversifications de production pourront être prévues (élevage avicole ou autres productions végétales).

L'ANCRAGE TERRITORIAL DU PROJET

La commercialisation à destination de la restauration hors domicile est fortement souhaitée. La commercialisation en vente directe ou dans des circuits de proximité est attendue.

Les partenaires du projet pourront mettre en relation le candidat avec de nombreux acteurs du territoire pour la mise en place de débouchés en circuits de proximité.

Par ailleurs, le porteur de projet s'engage à valoriser l'action de Tours Métropole Val de Loire en matière de politique alimentaire locale - réciproquement TMVL s'engage à valoriser l'activité de ses co-contractants maraîchers dans le cadre cette même politique.

ATOUTS ET CONTRAINTES DU PROJET

ATOUTS

- Appui fort de la collectivité / Investissement pris en charge : accès à l'eau pour l'irrigation, bungalows, clôtures
- Des acteurs en accompagnement de l'installation (InPACT 37 et Bio Centre)
- Des débouchés locaux (RHD...)
- Des sols plutôt satisfaisants pour la culture de légumes
- Une possibilité de diversification de la production
- Un espace naturel préservé
- Valorisation de l'activité du porteur de projet par Tours Métropole Val de Loire

CONTRAINTES

- A ce jour, pas de voies cyclables pour se rendre sur le site

CALENDRIER

	Avril 24	Mai 24	Juin 24
Manifestation d'intérêt			
Diffusion	15/04/2024		
Temps de réponse visite		De mai à mi-juin 2024	
Date de visite			29 mai 2024
Candidature			
Dépôt des candidatures			17 juin 2024
Sélection du candidat			27 juin 2024

Manifestation d'intérêt et visite du site

- **Avant le 23 mai 2024** : les personnes intéressées par le projet et souhaitant visiter les lieux envoient le formulaire de manifestation d'intérêt (en Annexe) à InPACT 37 pour une inscription à la visite collective.
- **29 mai 2024** : visite du site et rencontre collective entre les partenaires et les candidats.

Candidature

- **Du 02 mai au 17 juin 2024** : envoi des dossiers de candidatures à InPACT 37
- **27 juin 2024 - 14 h 30 - Salle Planiol à Tours Métropole Val de Loire** : sélection du/de la candidat.e

Mise en production visée 2025

Contact : InPACT 37 - territoires@inpact37.org / 02 47 86 39 25 - 06 52 36 62 19
Tours Métropole Val de Loire - s.gass@tours-metropole.fr - 02 47 80 11 46 - 06 38 24 63 63



Formulaire de réponse
APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
Projet d'installation en maraîchage biologique en Indre-et-Loire
Tours métropole Val de Loire / Berthenay

A transmettre avant le 17 juin 2024 à : territoires@inpact37.org

Date de dépôt du dossier	
--------------------------	--

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom et prénom	
Adresse	
Tél. fixe/mobile	
Mail	
Age	
Situation familiale	
Situation professionnelle actuelle	
Dernier emploi occupé	
Formations initiales et continues	
Expériences en lien avec le projet	

PRÉSENTATION ET INTÉRÊT POUR LE PROJET D'INSTALLATION à St Avertin

Expliquez en quelques lignes en quoi le projet de TMVL vous intéresse, comment vous imaginez le développement de votre projet d'installation agricole dans ce contexte, vos motivations, votre parcours (possibilité de joindre votre CV), etc.